



## HAUT COMMISSARIAT

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

**Pays : Guinée**

**Projet : Mise en place d'infrastructures d'AEP dans les zones rurales du bassin du fleuve Sénégal (Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal)**

**Marché : Travaux de réalisation de cinq (05) forages positifs dans les localités de Kouroukoro et Arfamoussaya**

**Référence : DAO N°01/OMVS/2025/FAEP-T**

1. **Le Haut-Commissariat de l'OMVS** a inscrit dans son budget de l'année 2025 des fonds AEP, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché intitulé : **Travaux de réalisation de cinq (05) forages positifs dans les localités de Kouroukoro et Arfamoussaya**
2. **Le Haut-Commissariat de l'OMVS** sollicite des offres sous plis fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les **travaux de réalisation de cinq (05) forages positifs dans les localités de Kouroukoro et Arfamoussaya** en un lot unique.
3. **Le délai d'exécution est de trois (03) mois.**
4. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » « règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement(FPI) (juillet 2016 Révisions novembre 2017 et août 2018) de la Banque mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Haut-Commissariat de l'OMVS auprès de Monsieur Mohamed ABDEL VETAH, Immeuble OMVS, Rocate Fann – Bel Air Aida Cerf-Volant BP 31 52 Dakar, Sénégal Tél : +221 33 859 81 81, Email : [omvssphc@omvs.org](mailto:omvssphc@omvs.org) avec copie obligatoire à [ousmanemamadou.gory@omvs.org](mailto:ousmanemamadou.gory@omvs.org) et [amadouaffo.diop@omvs.org](mailto:amadouaffo.diop@omvs.org) peuvent prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 09 h à 17 h tous les jours ouvrables.  
  
Un exemplaire du dossier d'appel à la concurrence sera disponible pour être consulté gratuitement par les candidats suivant leur demande à l'adresse mail sus-indiquée.
6. Les exigences en matière de qualifications sont :

### **Expérience du soumissionnaire :**

Les soumissionnaires devront justifier d'une expérience spécifique de construction en tant qu'entreprise principale ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2019-2023) et avoir réalisé au moins deux (02) marchés de travaux de réalisation de forages de capacité minimale 40 m<sup>3</sup>/h dont au moins cinq (05) forages chacun avec une valeur minimale de deux cent cinquante millions (250 000 000) de francs Guinéens chacun ou un (01) marché d'une valeur minimale de cinq cent millions (500 000 000) de francs Guinéens qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, la composition, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans ce présent Avis d'Appel d'Offres.

**N.B :** Les références présentées par l'entrepreneur doivent être obligatoirement accompagnées de PV de réception (définitive ou provisoire) ainsi que des pages de garde et de signature des contrats correspondants.

### **Moyens financiers :**

- Avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen des activités de réalisation de forages de trois milliards (3 000 000 000) de francs Guinéens au cours des trois (03) dernières années (2021-2023). Pour ce faire, le soumissionnaire devra fournir les bilans certifiés des trois (03) exercices concernés (2021, 2022, 2023) par un cabinet d'expertise comptable ou un commissaire aux comptes agréé par le pays et donner la liste des travaux en cours suivant le tableau joint en annexe.
- Justifier d'une capacité de financement minimum de cinq cent millions (500 000 000) de francs Guinéens. La capacité de financement doit être attestée par des lignes de crédit certifiées par des banques dûment agréées par le Ministère en charge des Finances et du Budget (MFB).

### **N.B : Se référer à l'Annexe A de la Section II (Critères d'évaluation et de qualification) du DAO pour les moyens humains et matériels**

#### **Moyens humains :**

Le candidat doit fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience en utilisant les formulaires PER 1 et PER 2 de la **Section III**, Formulaires de soumission.

***NB : Les soumissionnaires devront justifier de la disponibilité des membres de l'équipe et faire signer les CV par les intéressés et le soumissionnaire. Les CV devront être accompagnés des copies certifiées des diplômes.***

#### **Moyens matériels :**

***NB :*** Le Maître d'ouvrage effectuera une vérification du matériel fourni. En cas de location envisagée, présenter la liste du fournisseur et un accord pour attester de la disponibilité du matériel. En cas de propriété du matériel, les cartes grises ou factures d'achat doivent être fournies. La non fourniture de ces éléments entraînera un rejet.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite aux adresses suivantes :

**Pour la Consultation et vente du DAO**

- Cellule Nationale OMVS de Guinée  
7<sup>ème</sup> Avenue, Immeuble Koula D6, BP 3232, quartier Almamy, Commune, Kaloum-Conakry. Email: [stidianecamara04@gmail.com](mailto:stidianecamara04@gmail.com) ; Tel (00224) 620 10 60 69 / 622 39 56 83/622 22 04 35  
Conakry/Guinée
- Cellule Nationale OMVS du Mali à Bamako  
BP E : 2618 Zone Industrielle, Tel : (00223) 20 21 05 74  
Bamako/Mali
- Cellule Nationale OMVS de Mauritanie à Nouakchott  
BP : 35 ; Tel : 00222 22 80 65 37  
Nouakchott/Mauritanie
- Cellule Nationale OMVS du Sénégal à Dakar  
BP 45833 Fann Estele Mermoz Im CGF Bourses 2<sup>ème</sup> étage Appt 2 D  
Tel : 00221 33 864 27 96/77 648 31 50  
Dakar/Sénégal

contre un paiement non remboursable d'un montant d'un million cinq cent mille **(1 500 000) GNF payable par espèce ou par chèque** et le dossier à récupérer sur place.

8. La visite des sites est obligatoire. Elle sera organisée par le Haut-Commissariat de l'OMVS et sera sanctionnée par une réunion de synthèse en présence de l'ensemble des soumissionnaires. Le programme est le suivant :
- a) le mercredi 12 février et jeudi 13 février 2025 à partir de 09 heures précises (heure de Dabola) pour la visite des sites de Kouroukoro et Arfanmoussaya  
Moyen de transport : Véhicule(s) tout terrain propre à chaque soumissionnaire
  - b) le samedi 15 février à partir de 10 heures précises (heure de Conakry) pour la réunion de synthèse. Elle se tiendra au 7<sup>ème</sup> Avenue, Immeuble Koula D6, BP 3232, quartier Almamy, Commune, Kaloum-Conakry.
- A l'issue de cette reconnaissance, une attestation de visite des sites sera délivrée à chaque soumissionnaire, qu'il joindra à son offre.  
La personne à contacter est : Monsieur Sekou Tidiane CAMARA  
Email : [stidianecamara04@gmail.com](mailto:stidianecamara04@gmail.com) ; Téléphone : +224 620 10 60 69.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse **unique (seule autorisée)** ci-après : Cellule Nationale OMVS de la Guinée, Immeuble Koula, quartier Almamy, Commune de Kaloum. Conakry, république de Guinée, au plus tard le **lundi 10 mars 2025** à 10 heures 05 minutes. **La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**

**Adresse Unique d'ouverture des offres** : Les offres seront ouvertes le lundi 10 mars 2025 à 10 heures 30 minutes précises en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse suivante : Cellule Nationale OMVS de la Guinée, Immeuble Koula, quartier Almamy, Commune de Kaloum. Conakry, république de Guinée.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de quinze millions (15 000 000) Francs Guinéen

La garantie devra être délivrée par une banque ou un établissement financier dûment agréée par le Ministère en charge des Finances et du Budget (MFB) et elle devra rester valable vingt-huit (28) jours à compter de l'expiration de la durée de validité de l'offre.

Dakar, le 31 janvier 2025

Le Secrétaire Général de l'OMVS

Niokhor NDOUR

